

LE VALLON DES COURTARELLES



"Castelnaud", 24 février 1832, Jean-Marie Amelin (1785-1858), Médiathèque Centrale Emile Zola - Montpellier Méditerranée Métropole, 1652RES - vol 4 - 168, détail.

Situé entre le plateau de Substantion, au sud, et la colline de Jacou, au nord, le vallon dit "des Courtareilles" constitue un **espace vert et humide privilégié** de quelques kilomètres reliant la vallée du Lez, à l'ouest, et celle du Salaison, à l'est. Au fond de celui-ci coule notamment le **ruisseau des Courtareilles**, long d'environ 2 km, qui se jette dans le Lez au niveau de Navitau. Ses **sources**, multiples et inégales, reflètent un **patrimoine hydraulique et écologique** surprenant et remarquable. En conséquence d'épisodes pluvieux, il s'agit soit d'écoulements de surface le rejoignant, soit de nombreuses **exurgences** (résultant d'écoulements souterrains) situées notamment dans les parcelles le jouxtant, largement entourées de **fossés**. Ce **fond de vallon humide**, drainant les eaux du secteur, constitue ainsi un **corridor écologique** notoire reliant le Lez et le Salaison, comblé au fil des siècles par les **limons** de débordement des ruisseaux et par les **dépôts** résultant de l'érosion des collines qui le cernent.

La **nappe phréatique** affleurante du vallon des Courtareilles a façonné son **paysage**. Déjà durant la Protohistoire et l'Antiquité, ce vallon est constitué de **prairies humides** servant majoritairement au **pastoralisme** (ovins et caprins) et à l'**agriculture**, aménagées de **fossés** permettant de canaliser les écoulements de ce secteur. Ce n'est qu'à l'**époque moderne** que la **viticulture**, d'abord cantonnée aux hauts des versants (terrains mieux drainés), se développe sur la grande majorité des terrains du vallon (aux côtés de l'oléiculture).



Plan général du vallon des Courtareilles reconstitué à partir de plusieurs plans issus de l'Atlas dit "du Grand Saint-Jean" comportant la description des biens de la commanderie de Montpellier, 1750-1751, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [55 H 3].

Notons que l'actuel chemin de Caylus se nomme alors "chemin de Navitau à Castries" ou inversement, ou encore "chemin moullarés". Ce terme, parfois orthographié "mounarès", est dérivé du substantif latin "*molinarium*" et se retrouve dans de nombreux noms de voies menant à un moulin (ici, le moulin de Navitau).